



Les innovations des institutions associatives et le développement local dans la ville de Butembo

MUKIRANIA KAHAMBU Nosta*

RESUME

Cet article montre que l'association joue un rôle d'innovateur social, c'est-à-dire qu'elle est capable de mobiliser des acteurs différenciés et de gérer des actions qui répondent aux besoins réels (fondamentaux et complémentaires) des populations. Ces institutions associatives contribuent considérablement au développement local par leurs réalisations et leurs interventions dans le secteur socio-économique (assistance sociale, entraide mutuelle, crédit solidaire et autres productions solidaires...). La souplesse de la structure associative favorise le développement d'initiatives créatrices. L'innovation ne vient pas forcément de la nouveauté de l'activité mais de la capacité à imaginer des solutions alternatives à un problème et elles y parviennent. On a constaté qu'un des plus grands atouts des associations, puisque reposant principalement sur des valeurs sociales et culturelles, était de valoriser les hommes, les richesses dont ils disposent et l'efficacité des relations qu'ils entretiennent entre eux. L'association offre en effet des modalités de socialisation, d'écoute et de solidarité, de communication, d'intégration et d'autonomie. Pour autant les associations affichent aujourd'hui leur rôle intégrateur (défense d'intérêt) à la fois politique, économique et social. Enfin l'économie sociale et ses différentes composantes associatives constituent des acteurs majeurs du développement local et permet de mettre en place de modèle de développement alternatif qui allie à la fois la participation populaire et les principes démocratiques, la solidarité entre les acteurs et la réalisation d'un profit social et économique.

SUMMARY

This paper shows that an association plays a role of social innovator, i.e, it is able to mobilize differentiated actors and manage the actions which responds to the real needs (fundamental and complementary) of the population. These associative institutions contribute considerably to the local development by their realizations and their interventions in the socio-economic sector (social assistance, mutual help, joint credit and other joint productions...). The suppleness of the associative structure favours the development of creative initiatives. The innovation does not forcibly come from newal of the activity but from the capacity to imagine alternative solutions to a problem and they arrive at it. It was noticed that one of the greatest cards of associations, as answering principally on the social and cultural values, was to value people, richnnesses that they keep and the efficiency of relations that they keep among them. The association offers in fact modalities of socialization, of listening and of solidarity, of communication, of integration and of autonomy. Many associations, today, show their integrating role (interest defence) at once political, economic and social. So, the social economy and its different associative components constitute major actors of the local development and allows to organize a model of alternative development which joins at once the popular participation and the democratic principles, solidarity among the actors and the realization of a social and economical profit.

* Ass2 Faculté des Sciences Economiques et Gestion - Université Catholique du Graben, mail : mukiraniawavangu@yahoo.fr

I. INTRODUCTION GENERALE

La recherche de l'amélioration des conditions de vie des populations a toujours été la préoccupation majeure de tous les gouvernants notamment la manière dont un être humain parvient à satisfaire ses besoins vitaux essentiels à savoir l'alimentation, la santé, le logement, l'habillement, les conditions de travail, l'éducation, etc.

Malheureusement, bon nombre d'Etats des pays pauvres ne peuvent garantir ces services de base à leurs populations, ni financer d'importants investissements d'infrastructures pour assurer le développement. Ces Etats si fragiles et si vulnérables sont astreints de façon omniprésente à une précarité en termes de biens et de services pour la satisfaction des besoins de leurs populations en pleine croissance.¹ Ils mènent des politiques sectorielles et multisectorielles en faveur de la lutte contre la pauvreté et l'éradication des disparités intra-régionales et la valorisation des potentialités de chaque localité au profit de la majorité de la population.

En République Démocratique du Congo, l'insuffisance d'instruction, la mauvaise organisation des services de base (santé, éducation, accès à l'eau et à l'énergie...), l'utilisation des techniques de production archaïque, l'état de délabrement et l'insuffisance des infrastructures socio-économiques de base sont des éléments explicatifs d'une véritable pauvreté. Ainsi, les transformations institutionnelles confèrent par ailleurs une nouvelle dimension au développement avec la promotion d'approches ascendantes, territoriales et associant une diversité d'acteurs locaux. Dans ce contexte, les institutions associatives deviennent de plus en plus des acteurs à part entière du développement dans la lutte contre la pauvreté. Elles tentent ainsi de pallier aux insuffisances de l'Etat en matière d'aide sociale, économique, etc. Elles agissent au quotidien pour apporter une aide matérielle, financière et morale aux personnes les plus en difficulté.

Et, dans ce système, les acteurs institutionnels initient les activités et mettent en commun un certain nombre de moyens (financiers, matériels et humains) dans le but de produire, de vendre, de consommer ou de revendiquer un droit au profit de tous les membres. La constitution des richesses individuelles ou collectives et leur accroissement nécessitent soit des efforts individuels soit des efforts de tous, en vue du bien être individuel collectif.

En effet, les activités entreprises par ces groupes sociaux ou institutions associatives permettent de mieux produire en vue d'un profit considérable, d'épargner et d'avoir encore plus des capitaux pour investir. C'est sous cette perspective que nous

¹MOUMOUNI GUIDE, *Contribution des associations au développement socio-économique*, ENAM, Burkinafaso, 2010, p 52

pensons réfléchir sur les institutions associatives qui sont devenues des innovations par leurs méthodes des productions nouvelles des biens et services et partant contribuent au développement local. La préoccupation majeure est donc de déceler le caractère innovateur de ces institutions associatives qui, finalement, constitue un enjeu pour le développement local. Pour y arriver, nous tenterons de répondre à deux questions principales : Comment les institutions associatives peuvent-elles constituer des innovations ? Quelle est l'incidence de ces innovations communautaires sur le développement local ?

D'emblée, il se pourrait que l'implantation des institutions associatives réponde aux besoins fondamentaux de la population du fait que notre Etat est incapable de les résoudre. Elles contribuent à l'organisation populaire de la solidarité nécessaire pour faire face aux problèmes courants individuels et collectifs (pauvreté, l'accentuation des inégalités, l'insatisfaction des besoins fondamentaux, le chômage, la faiblesse de revenus, etc.). Ces institutions contribueraient ainsi au développement local par des interventions concrètes auprès des populations à différents cas tels que définis (entraide sociale et mutuelle, crédit solidaire et autres productions solidaires...).

Cet article analyse l'incidence des innovations des institutions associatives sur le développement de la ville de Butembo. Il s'agit également d'étudier le caractère innovateur des institutions associatives en mettant en exergue leur mode d'intervention et leur caractère démocratique et participatif. Deux objectifs spécifiques sont visés dans cet article :

- Identifier des institutions associatives innovatrices, les catégoriser selon les objectifs qu'elles se sont assignées et montrer leur caractère innovateur ;
- Analyser leurs activités et réalisations en vue d'en cerner la part contributive au développement local.

Pour mieux appréhender notre thème et réaliser les différents objectifs, une démarche inductive a été complétée par deux approches théoriques. L'approche historique nous a aidé à comprendre l'évolution et l'émergence des institutions associatives en faisant un recul dans le passé. L'approche analytique nous a permis d'étudier le mode de fonctionnement des associations et leur contribution au développement local.

Pour mettre en exergue le caractère innovateur et son incidence sur le développement local, deux sources des données ont été utilisées à savoir les sources documentaires complétées par des observations et des interviews. Elles nous ont permis d'obtenir les éléments nécessaires sur les différentes études antérieures. L'enquête a permis de collecter des renseignements sur les différentes réalisations et d'identifier les facteurs innovateurs et de motivation des membres des associations.

II. INSTITUTIONS ASSOCIATIVES ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL

1. Caractéristiques d'une institution

Douglass North considère que les institutions désignent les règles formelles et informelles qui régissent les interactions humaines¹. Des définitions étroites (et plus faciles à saisir) mettent l'accent sur des organismes, procédures ou réglementations spécifiques à un niveau intermédiaire, les institutions sont définies en référence à la protection des droits de propriété, à l'application équitable des lois et règlements et à la corruption. Cette acception large que celle de North qui englobe toutes les normes est moins régissant les interactions humaines². En général, les travaux récents sur les déterminants du développement économique utilisent cette définition intermédiaire.

Le processus du changement économique correspond aux « efforts incessants accomplis par les hommes pour devenir davantage maîtres de leur existence en affrontant constamment des problèmes inédits³ ». On l'a dit, ces efforts conduisent à l'élaboration de structures institutionnelles, des « échafaudages » complexes qui, eux-mêmes, produisent de l'incertitude : les « problèmes inédits » proviennent ainsi tout autant de l'environnement naturel que de l'environnement artificiel dans lequel les hommes doivent prendre des dispositions pour les maîtriser.

Les nouvelles institutions peuvent également générer du désordre social. Fondamentalement, la mise en place de nouvelles institutions correspond toujours à la capacité de certains individus à imposer leur représentation du monde ; elles consacrent donc et en même temps renforcent une modification dans les relations hiérarchiques (entendues ici comme capacités des individus à faire valoir leurs représentations du monde). Autrement dit, même si le changement institutionnel peut permettre une amélioration générale de la vie sociale, il n'en reste pas moins qu'il se réalise au détriment de certains groupes d'individus. Cette perte ne touche pas seulement les individus anciennement dominants devenus trop peu influents pour continuer de faire valoir leur perception. Elle peut également toucher d'autres catégories plus faibles.

On est alors face à un dilemme de justice sociale, et au cœur des nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté. Néanmoins, North ne donne aucune clef en la matière : il ne propose pas de théorie du juste. Et cette absence soulève nécessairement des interrogations fortes sur la légitimité à évoquer ses travaux dans le cadre de

¹ NORTH Douglass C. « *Understanding the Process of Economic Change* », Princeton University Press, traduction française, *Le processus du développement économique*, Paris, Éditions d'Organisation, 2005, page 12.

² Hilde Edison : qualité des institutions et résultats économiques : un lien solide in *Problèmes Economiques*, la Documentation française, 2005, page 2.

³ NORTH Douglass C., *op. cit.*, page 20.

réflexions sur les liens entre institutions, performances économiques et justice sociale comme c'est le cas dans de très nombreux travaux contemporains et dans les cadres stratégiques des institutions internationales¹.

L'obstacle pratique à la mise en place de « bonnes » institutions est donc lié à la nature même du processus de développement, entendu comme « les efforts incessants accomplis par les hommes pour devenir davantage maîtres de leur existence en affrontant constamment des problèmes inédits »².

2. Qualité d'une institution

Les recherches récentes retiennent trois mesures assez générales de la qualité des institutions auxquelles doivent également répondre des institutions associatives: qualité de la gestion des affaires publiques (corruption, droits politiques, efficacité du secteur public et poids de la réglementation) ; existence de lois protégeant la propriété privée et application de ces lois; et limites imposées aux dirigeants politiques. Ces mesures comprennent des appréciations et des évaluations subjectives d'experts nationaux ou des évaluations de la population lors d'enquêtes réalisées par des organisations internationales ou gouvernementales. La première de ces mesures, l'indice global de gouvernance, est la moyenne des six mesures des institutions présentées dans une étude de Daniel Kaufmann, Aart Kraay et Pablo Zoido-Lobaton³ (2000), à savoir⁴:

- La participation des citoyens de choisir leurs dirigeants, de jouir de droits politiques et civils et d'avoir une presse indépendante;
- La stabilité politique et absence de violence - probabilité qu'un Etat ne soit pas renversé par des moyens inconstitutionnels ou violents-;
- L'efficacité des pouvoirs publics - qualité de la prestation des services publics, compétence et indépendance politique de la fonction publique- ;
- Le poids de la réglementation - absence relative de réglementation par l'Etat des marchés de produits, du système bancaire et du commerce extérieur- ;
- L'état de droit - protection des personnes et des biens contre la violence et le vol, indépendance et efficacité de la magistrature et respect des contrats;
- L'absence de corruption - pas d'abus de pouvoir au profit d'intérêts privés.

¹ - PREVOST Benoît (2005), « Les fondements idéologiques et philosophiques du nouveau discours sur le développement », *Économies et Sociétés*, série F, n° 43, 3/2005, p. 77-96

- PREVOST Benoît (2008), « Nouvelle économie institutionnelle et réformes de seconde génération », *Économies et Sociétés*, série F, n° 44, 4/2008, p. 713-736

² NORTH Douglass, op. cit., 2005, p. 20

³ Kaufmann, Aart Kraay et Pablo Zoido-Lobaton « Gestion des affaires publiques : De l'évaluation à l'action » in *Finances & Développement*, FMI juin 2000, p. 43

⁴ Cheryl Gray et Daniel Kaufmann «Corruption et développement », in *Finances & Développement*, FMI, mars 1998, page 28

La deuxième mesure concerne le droit de propriété. Elle rend compte de la protection dont bénéficie la propriété privée.

La troisième mesure - le contrôle du pouvoir exécutif - fait état des limites institutionnelles et autres qui sont imposées aux Présidents et aux autres dirigeants politiques. Dans une société où le pouvoir des élites et des politiciens est limité de manière appropriée, le contrôle de l'Etat est moins l'objet d'affrontements entre les divers groupes, et l'action des pouvoirs publics est plus viable.

L'identification de l'effet des institutions se heurte à deux problèmes majeurs : premièrement en raison de leur caractère subjectif, toutes les mesures de la qualité des institutions sont entachées d'erreurs et en deuxième lieu, les institutions sont endogènes : il appartient à une entité (pays, région...) de mobiliser du temps et des ressources pour se doter de bonnes institutions.

Dans la mesure où l'économie institutionnelle est apparue à partir de la prise de conscience des limites du marché, nombre de chercheurs ont eu tendance à qualifier d'institutions toute procédure de coordination différente du marché. Or, d'une part, le marché est lui-même une construction sociale et il est encadré par des organisations, des règles juridiques, voire des conventions. D'autre part, les arrangements institutionnels alternatifs au marché sont multiformes et font appel à des logiques et à des processus différents et ont par conséquent des forces et des faiblesses contrastées¹.

3. Caractère innovateur des institutions associatives

Une association est une union de personnes dans un intérêt commun. Elle est de même une convention par la quelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leur connaissance ou leurs activités dans le but autre que le partage du bénéfice².

Il existe plusieurs formes d'associations. Ces dernières diffèrent selon la finalité, l'origine socio professionnelle de membre et le voisinage.

Par ailleurs, les entrepreneurs collectifs jouent un rôle majeur dans la revitalisation qui relève des faits d'économie sociale permettant la mobilisation d'acteurs sur un territoire. Les actions collectives tout particulièrement ont un rôle essentiel dans le maintien de l'emploi et la reconversion des entreprises en difficulté grâce notamment à l'alliance entre les syndicats et la population locale.

¹HOLLINGSWORTH Rogers "Coordination of economic actors and social systems of production" in J.R. HOLLINGSWORTH, R. BOYER Eds, *Contemporary Capitalism : The Embeddedness of Institutions*, Cambridge University Press, Cambridge, 1997, p. 1-47.

² Edicef, Dictionnaire universel, éd, Hachette, Paris, 1996, p189.

Les institutions associatives participent à la valorisation des territoires et des populations par le renforcement des identités collectives mises à mal par l'individualisation. Elles mettent en synergie les acteurs par une approche globalement qualifiante qui produit des effets d'entraînement dans une société. Ces initiatives du domaine collectif constituent une richesse indispensable. Elles répondent aux difficultés de la vie humaine les quelles seraient lourdes à résoudre par des individus pris isolément.

J. Jaurès affirme que ces initiatives constituent un moyen d'améliorer les conditions des plus démunis et permet de les équiper¹. Ces institutions sont donc à présent en droit de relever la tête et parler sur le même ton que les autres acteurs de développement. Il se révèle donc impératif de travailler à l'instauration de conditions de vie plus justes, à réduire les inégalités criantes, à promouvoir des institutions publiques et privées visant l'amélioration de ces conditions.

Toutes les associations sont parmi les acteurs principaux de développement, dans un domaine bien précis de leur action constitutive et jouent pleinement un double rôle, : celui de la conception et gestion des projets de développement communautaire et celui d'intermédiation entre la population et le service public.

Dans le pays comme la République Démocratique du Congo où l'Etat a failli à sa mission, les institutions associatives jouent un rôle moteur. Elles aident l'Etat à assumer ses responsabilités telles que l'entretien ou la construction des hôpitaux, des écoles, des routes surtout de desserte agricole, l'adduction d'eau, l'électrification, etc.

De façon générale, l'économie sociale joue un rôle majeur dans la relance de développement des terroirs et constitue ainsi une composante primordiale du développement local d'autant plus qu'elle favorise l'émergence de la démocratie locale et participative.

4. Le développement local et les institutions associatives

Un terme beaucoup plus complexe et interdisciplinaire comme « développement » personne ne peut prétendre lui attribuer une définition qui soit juste si non unique. Il a été défini de plusieurs façons par nombreux auteurs et organismes.

Certains optent pour la définition selon laquelle, le développement est une marche d'un peuple vers un destin meilleur. C'est l'effort d'un peuple à faire face à ses multiples préoccupations comme l'absence des infrastructures routières, sanitaires, scolaires, de l'eau, etc².

¹ - Anonyme, Encyclopedia Universalis, Vol2, éd. Hachette, Paris, 1980, p632.

- Jean JAURES : *Œuvres*, 5 volumes parus depuis 2000 (17 prévus), Fayard

² EDICEF, opcit, p. 314

François PERROUX le définit comme étant une « combinaison des changements mentaux et sociaux d'une société qui la rende apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global »¹.

De façon plus générale, on considère aujourd'hui que le développement local est un processus par le quel un pays devient capable d'accroître sa richesse de façon durable et autonome et le répartir équitablement entre les individus². D'aucuns disent encore que le développement est défini comme une amélioration durable d'une économie.

Le terme développement est souvent accompagné ou précédé par d'autres concepts pour montrer les niveaux ou les formes de développement tel que le sous développement, le développement socio économique, le développement local, le développement durable, etc.

Définir les caractéristiques du développement local s'avère nécessaire pour comprendre pourquoi nous sommes actuellement dans un tel contexte porteur pour l'économie sociale. Il peut se définir à la fois comme un processus, une démarche, une méthode³.

- un processus car la construction par les auteurs s'inscrit dans le temps. Elle est spécifique au terroir et de ce fait, n'est jamais réductible à l'identique.
- Une démarche car le processus ne s'enclenche jamais mécaniquement de toute part. Il existe une part importante de stratégie volontaire et dont une place pour les politiques publiques. Il s'agit de capitaliser l'apprentissage collectif et valoriser le savoir-faire collectif.
- Une méthode car sur un plan plus abstrait, le développement local n'est pas seulement un phénomène observable, il est aussi la méthode d'observation des relations de coordination entre les acteurs de l'économie et plus généralement de la société :

On peut ajouter à la définition de Bernard Pecqueur⁴ que le développement local est une stratégie de mobilisation des acteurs et des ressources sur un territoire.

Les institutions associatives contribuent réellement au développement à travers plusieurs services offerts aux populations. Les caractéristiques communes et

¹ François PERROUX « Politique du développement et lacunes du calcul économique », *Mondes en développement*, (10), 1975, 191-202

PALUKU KITAKYA Anselme, *Economie des pays en développement*, cours inédit, UCG/Butembo, 2007-2008.

² Anonyme, *Encyclopedia Universalis*, 7^e éd., paris, p. 309.

³ Daniel DEMOUSTIER, *opcit*, p 119

⁴ Bernard PECQUEUR : *Le développement local*, Edition La Découverte, Collections alternatives économiques, octobre 2000, page 76.

dépendantes sont apparues dans ce processus particulier de contribution des associations au développement. Il s'agit de la capacité de l'association à créer une synergie entre les objectifs des acteurs ; l'aptitude de l'approche ascendante à mobiliser de nouvelles sources d'information et la capacité des pactes et des accords à compenser l'absence de processus de marché et de coordination.

Progressivement, il s'est avéré que ces initiatives d'emploi local étaient non seulement le résultat d'actions volontaires ou proactives mais également l'expression de nouveaux leviers de croissance. Les initiatives locales pour l'emploi ont accru le degré d'efficacité et d'efficience des politiques nationales en fournissant des informations utiles qui étaient impossibles à trouver au niveau national, et ceci en mobilisant des nouveaux actifs locaux qui ont augmenté leur efficacité.

Des telles initiatives associatives définissent de nouveaux projets pour la création des nouveaux emplois de proximité et le renforcement de développement local.

On peut évoquer l'expérience de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement). Au début des années quatre vingt, le thème des initiatives locales pour l'emploi a été introduit à la demande de la France, et plus tard, de l'Italie et des Etats-Unis ; ceci dans le but d'évaluer le rôle de ces initiatives dans la résolution des problèmes rencontrés par trois types de territoires : les villes confrontées à la crise industrielle, les zones rurales sans perspectives d'avenir et les banlieues faisant face à d'importants problèmes d'exclusion. Ici, la nécessité de stimuler l'emploi était le dénominateur commun.¹

En même temps certains pays étaient peu disposés à s'engager dans la discussion par crainte que ce thème ne fût employé comme une arme contre l'économie de marché et eurent la possibilité de nourrir des visions contradictoires. Cependant, le thème de l'emploi a été très rapidement lié à l'esprit d'entreprise. Vers la fin des années quatre vingt, l'expression « développement local » est arrivée sur le devant de la scène. L'idée fondamentale était que ces initiatives pourraient renforcer et développer une vision cohérente à l'échelle des territoires.

Par ailleurs, il a été question, plus récemment, de comprendre la contribution de monde associatif et de l'économie sociale au développement local. Dans une perspective empirique, divers liens apparaissent entre le développement local, les institutions associatives et l'économie sociale. Il est ainsi généralement reconnu que le développement local nécessite :²

- Une synergie entre les divers acteurs à l'échelle d'un territoire donné ;

¹ GREFFE X., « Le rôle de l'économie sociale dans le développement local », in Pour une économie sociale. Créer la richesse par l'intégration sociale, Economica, Paris 2009, p 87

² Bernard PECQUEUR, op.cit, page 102.

- Une combinaison positive des dimensions économiques, sociales et environnementales ;
- Un engagement sur les perspectives de développement à long terme ;
- Une accumulation de capital social pour consolider les associations.

L'identification des opportunités offertes par des organisations d'économie sociale et les institutions associatives constitue un point de départ. Les associations peuvent produire des effets à travers plusieurs canaux. On dénombre trois processus principaux par lesquels les organisations d'économie sociale peuvent contribuer au développement local. Elles peuvent :¹

- Prendre en compte les coûts externes résultant d'une scission entre les dimensions économiques et sociales et agir en tant que levier d'intégration ;
- Compenser les asymétries d'information et stimuler de nouveaux comportements productifs ;
- Réduire le risque moral, créer la confiance et le capital social, ce qui peut ensuite encourager la mise en œuvre de projets interdépendants.

Somme toute, l'économie sociale propose une approche du développement local capable de construire une nouvelle vision et d'apporter des éléments complémentaires aux approches traditionnelles. L'économie sociale y parvient en élargissant la structure de l'économie sociale et le marché du travail, en répondant aux besoins non satisfaits et en produisant de nouveaux et différents biens et services, en enrichissant la vision du processus de développement local, en prenant en compte ses dimensions multiples et en établissant la confiance nécessaire.

En résumé, les institutions associatives apportent une valeur ajoutée liée à :

- leur neutralité par rapport aux intérêts en jeu et donc sa capacité de proposer des éléments de transformation durable,
- leur capacité à poursuivre plusieurs objectifs simultanément et d'assurer ainsi une stratégie multidimensionnelle,
- leur capacité à corriger des préjugés des certains secteurs.

5. Les politiques de développement local

L'on peut considérer comme acteurs locaux de développement la population, là où elle a réussi à s'organiser sous forme d'associations capables de se faire entendre au niveau local et de participer aux négociations auxquelles donne habituellement lieu l'élaboration des politiques territoriales.

¹ Bernard PECQUEUR, op.cit, page 103.

Les politiques de développement s'appuient sur des projets concrets dont il faut apprécier à la fois la pertinence, la diversité et surtout la cohérence par rapport aux objectifs poursuivis par les responsables locaux. Une attention sur la qualification dans les métiers de développement nous permet d'identifier trois phases du processus sur lequel reposent les politiques de développement local. Considérons plus précisément comment se manifeste l'animation économique et sociale à chacune de ces phases :¹

- Une première phase porte sur l'apprentissage individuel et collectif et l'acquisition des savoir-faire de développement, à partir des multiples initiatives des acteurs locaux. Elle permet de satisfaire aux pré-conditions du développement. C'est habituellement la façon dont se concrétise la réaction à l'avènement ou dont se réalise la mobilisation autour des projets qui déterminent les modalités de l'apprentissage collectif grâce auquel vont s'acquérir les savoir-faire et les dispositions nécessaires à la mise en œuvres des politiques de développement.
- Deuxième phase : le développement opérationnel. Cette phase correspond au moment où se renforcent et commencent à se professionnaliser les initiatives et les projets par une valorisation des savoir-faire acquis dans la phase antérieure et une formalisation des modes de coopération entre les acteurs. C'est une phase de maturité pour les initiatives et des projets qui ont dépassé le cap de tâtonnements initiaux.

Au cours de cette étape, le diagnostic stratégique s'affine. Le développement des structures finit par créer des véritables réseaux institutionnels autour d'activités de consensus destinés à résoudre des problèmes dont il est mal aisé de désigner les responsables ; et qui portent précisément sur le développement économique et le développement social.

La nature de réseaux dépend des conditions dans les quelles s'est mis en place le partenariat et les institutions. L'efficacité de ce partenariat résulte de la conviction partagée par les acteurs locaux de la nécessité d'actions pratiques pour répondre à l'urgence de certaines situations et d'une prise de conscience des problèmes d'intérêt général que sont l'emploi, l'insertion, l'environnement,... Il revient enfin aux politiques de développement local de promouvoir des tissus d'activités bien maillés en jouant sur les effets de voisinage et les effets de partenariat.

¹ PIERRE TEISSERENC., Les politiques de développement locales, 2^{ème} éd., Economica, Paris 2002, p 13

- Troisième phase : le développement pérennisé et/ou durable. Elle se caractérise par le fait qu'à tous les niveaux, nécessite une transformation ou une adaptation des entreprises et de leur mode de gestion. Elle repose sur un travail en profondeur de requalification de la ressource humaine locale par :
 - une transformation des services publics, techniques en services de développement ;
 - la mise en place d'outils de gestion adaptés à la conduite d'une politique de développement (création d'emploi, de la production, de la formation, etc.) ;
 - l'élaboration d'une politique de communication adaptée.

Somme toute, il apparaît que la mise en œuvre de ces politiques de développement locales correspond à une forme particulière de gestion de l'action collective au niveau local dont l'efficacité repose notamment sur les capacités locales d'élaboration de diagnostic et de projet, de négociation et de contractualisation d'actions dont l'analyse permet de définir les conditions de réussite des actions engagées. Les institutions associatives semblent bien s'inscrire dans cette dynamique de développement local.

II. DES INNOVATIONS DES INSTITUTIONS ASSOCIATIVES COMME FACTEUR DE DEVELOPPEMENT EN VILLE DE BUTEMBO

2.1. Composante de l'économie sociale, innovation et développement

Actuellement, les institutions associatives se sont formées en grand nombre et sous diverses formes dans la ville de Butembo. Elles comprennent des mutuelles et mutualités, des syndicats, des institutions d'appui, des groupements de base, des associations de droit de l'homme, les associations féminines, les comités de développement, des fédérations, des unions, les associations impliquées dans le domaine de la santé, les coopératives, des regroupements associatifs...Elles constituent l'économie sociale des institutions de forme particulière de capitalisation qui n'offre d'avantage individuel ni sur le plan des décisions ni sur celui de la redistribution de surplus. En cas de faillite, aucun membre ne peut s'approprier individuellement les réserves accumulées¹. L'économie sociale comprend trois composantes essentielles l'entreprise coopérative, l'entreprise mutualiste moyennant un tronc commun avec les coopératives et leurs différences spécifiques (coopérative : à chacun selon ses transactions ; mutualiste : à chacun selon ses besoins), l'entreprise associative (reprenant trois éléments à savoir les prestations, l'influence et les

¹ LEVESQUE. B., « Démocratisation de l'économie et économie sociale : un scénario radical pour de nouveaux partages » in *Cahiers du CRISES*, n° 9705, Montréal, Université du Québec, 1997.p. 18
NINACS, B., *L'économie sociale au Canada. L'expérience québécoise*, Paris, OCDE, 1997.p. 32

rencontres échanges). Aux trois composantes, Desroche ajoute quatre composantes périphériques : entreprise participative, entreprise communale (secteur public), entreprise paritaire (secteur syndical) et entreprise communautaire (secteur communautaire)¹

Une approche de l'économie sociale par son système de règles peut être faite. Elle vise à dépasser les débats sur les valeurs qui seraient propres à l'économie sociale pour approfondir les propriétés originales dont sont dotés les organismes qui en font partie. Desroche et Vienney² ont identifié des spécificités qui tiennent à la combinaison volontaire d'un groupement de personnes et d'une entreprise, réciproquement liés par un rapport d'association et d'activité. Le système de règles qui en résulte peut être rattaché aux deux pôles de la combinaison et à leurs relations : les membres disposent de droits égaux dans les organes sociaux à compétence générale ; la part des excédents de gestion réinvestie dans l'entreprise reste durablement propriété sociale; le partage des excédents de gestion entre les personnes associés, quand il existe, est proportionnel à leurs activités avec l'entreprise.

L'approche sectorielle de Fauquet³ est élargie à toutes les entités d'économie sociale qui se définissent non pas seulement par la combinaison d'une entreprise et d'une association, mais par les rapports socio-économiques qu'elles entretiennent. Selon Vienney, l'économie sociale est donc l'œuvre d'acteurs relativement dominés mais détenteurs de ressources, par exemple les petits producteurs agricoles ou les ouvriers qualifiés qui s'appuient sur leurs atouts pour prendre en charge des activités qui leur sont nécessaires, mais sont délaissées par le capitalisme en raison de leur manque de rentabilité.⁴

Ces démarches permettent de synthétiser graphiquement ce qui singularise les organisations d'économie sociale.

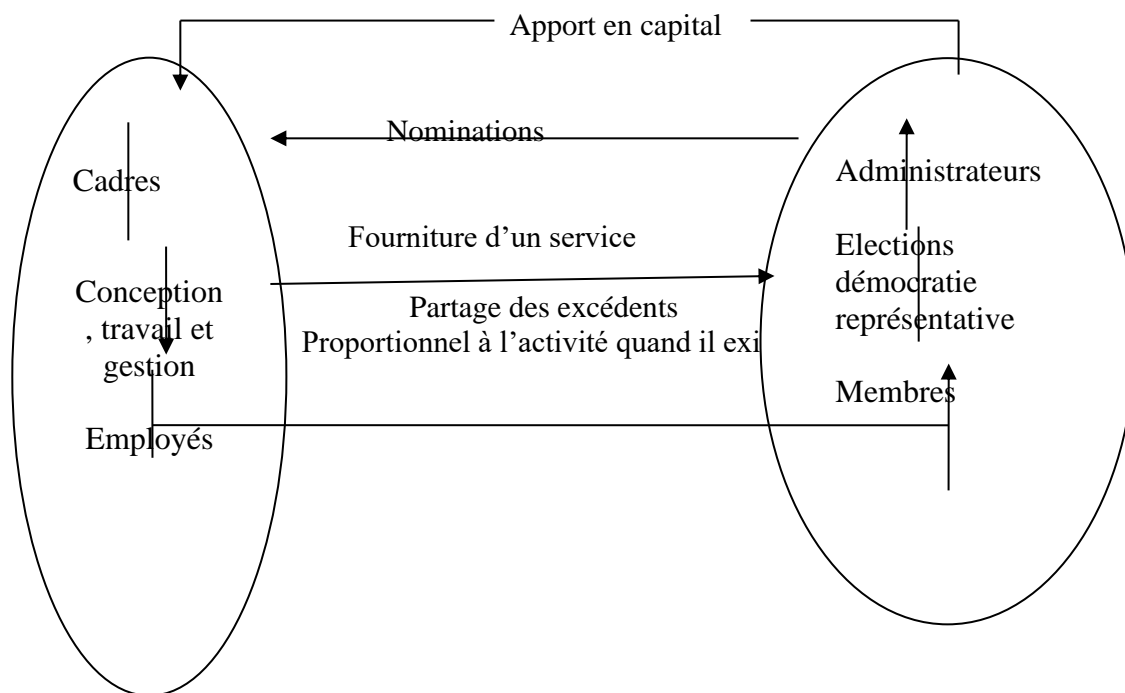
¹ DESROCHE. H., Pour un traité d'économie sociale, Paris, Coopérative d'information et édition mutualiste, 1983, page 204.

² VIENNEY. C : L'économie sociale, Paris, La Découverte, 1994, p.42

³ FAUQUET. G. Œuvres complète (1935), Paris, Editions des études coopératives, 1965, p. 78

⁴ VIENNEY. C , op. cit, p.46

Figure1 : L'organisation de l'économie sociale (établi d'après Desroche 1983 et Vienney, 1994)



Il convient de préciser que deux aspects se combinent dans les institutions de l'économie sociale : le caractère d'entreprise ayant des caractéristiques particulières (propriété collective des moyens de production) et le caractère d'association des personnes lié à l'égalité entre les sociétaires, les membres du groupement volontaire

Noguès¹ précise que l'entreprise capitaliste est sous le contrôle de personnes qui y ont investies dans l'attente d'une rentabilité conséquente. Les exigences sont différentes selon le nombre et le profil des actionnaires (entreprise individuelle ou anonyme, cotée en Bourse ou non), mais le contrôle par le capital s'exerce même si les modalités varient. Cette dépendance vis-à-vis d'un financement externe aux acteurs de l'activité économique menée est remplacée dans l'économie sociale par un apport en capital émanant des membres associés volontaires qui s'engagent parce qu'ils attendent de l'activité la fourniture d'un service et éventuellement un partage limité des excédents. Cette caractéristique rend la gouvernance d'économie sociale plus complexe ; non guidée par un objectif unifiant, elle est soumise, selon Desroche,

¹ NOGUES. H. ; « Le positionnement de l'économie sociale et solidaire : enjeu théorique et politique » in Economie solidaire, économie sociale et tiers secteur. Le débat en Amérique latine et en Europe, dossier n° 2 : « Les approches en termes d'économie sociale », séminaire international, Paris, CNAM, 12 et 14 janvier, 2004.

aux risques d'éclatement du "quadrilatère coopératif", où se vivent les tensions entre sociétaires, administrateurs, managers et employés. En dépit de ces menaces, la constitution de compromis entre les acteurs peut permettre à l'économie sociale d'occuper une place dans le paysage productif que n'occupent plus les entreprises capitalistes.

L'apport de la notion d'économie sociale est indiscutable : elle permet la perception d'un ensemble plus large que le secteur non lucratif dans un contexte où l'entrepreneuriat collectif émanant de la société civile emprunte des statuts aussi bien coopératifs qu'associatifs. Elle aide aussi à aménager des ponts entre ces formes juridiques. En outre, dans la conjoncture actuelle, l'économie sociale dispose d'un espace potentiel grandissant du fait qu'elle résiste partiellement au phénomène de financiarisation précisément parce que ses organisations sont des sociétés de personnes et non capitaux.

Elle démontre que, dans la création de relations de confiance, la contrainte de non-lucrativité peut être remplacée par d'autres caractéristiques organisationnelles : la définition d'un objectif partagé, la participation des membres sur la base d'une égalité juridique, la mobilisation d'un réseau promoteur

Les initiatives entreprises par ces institutions ne sont pas sans un effet sur l'évolution et sur la vie de la population. Elles permettent de satisfaire certains besoins de base de la population. Elles aident l'Etat à assumer certaines de ses responsabilités dans le cadre de pourvoir le bien être de la population et l'amélioration de sa qualité de vie. Elles permettent à la population locale de surmonter le déficit de la misère qui a rongé la République Démocratique du Congo depuis son accession à l'indépendance.

En bref, ces institutions sont créées dans le cadre de résolution des problèmes humains. Ainsi, pour mieux appréhender leur apport au développement en termes d'innovations, ces institutions méritent d'être détaillées en faisant leur classification et examinées en percevant leurs objectifs poursuivis et leurs réalisations.

2.2. Présentation des institutions associatives en ville de Butembo

On est parti d'un constat qu'au cours de trois dernières décennies, il y a eu une multiplication rapide des institutions associatives dans la ville de Butembo située dans la province de Nord-Kivu (zone Est République Démocratique du Congo). Jadis, les hommes se sont toujours regroupés autour d'un certain nombre d'intérêt selon qu'ils sont de la même famille, du même quartier ou village, du même métier, etc. pour résoudre différents problèmes de la vie. Dans le milieu d'étude, où le revenu de bien des hommes paraît maigre, il s'est développé et pratiqué l'idée selon laquelle en s'intégrant au groupe, l'on devient plus fort matériellement et moralement par solidarité. Ainsi, on peut distinguer les associations traditionnelles des associations modernes.

2.2.1. Les institutions associatives traditionnelles.

La ville de Butembo étant habitée majoritairement par le peuple Nande, nous pouvons énumérer certaines pratiques en ce qui concerne leur manière de s'unir ou de s'associer¹ :

- le «E'kirimba» et le «O'lusumba» elle est une forme d'association qui avait comme but assurer l'initiation des jeunes à la vie communautaire. Elles se sont transformé actuellement à de tontines dans la mobilisation des ressources monétaires et à mutualités des jeunes ;

- le «E'kihingirane» ou «E'kirimya». Dans ces groupes, les membres se rendent tour à tour des services surtout pour la construction des maisons et pour les travaux champêtres.

Elle présente l'avantage de renforcer le lien entre les membres du groupe au village. Les compromis dans ce type de regroupement n'ont pas souvent de base solide. Ils sont éphémères, périodiques et/ou saisonnières.

➤ Le « ekighona » c'est une sorte de grenier dont les villageois constituent une banque agricole de récolte. Dans ce grenier les paysans, gardaient en commun les surplus de leur récolte sous forme d'épargne en nature. Il est actuellement une véritable coopérative d'épargne monétaire.

➤ Le « ovuruma et ovutsura », sont des associations de consommateur (surtout de la bière. Ici les membres s'achètent mutuellement de la bière)

En définitive, ces pratiques témoignent les formes traditionnelles d'association et de forme primitive de coopérative informelle. Selon cette théorie, les individus comportent deux dimensions : la dimension sociale et la dimension familiale.

En sus, de cette logique naît l'esprit associatif qui est aujourd'hui la base des associations modernes.

2.2.2. Les institutions associatives modernes

Il se constate actuellement dans la ville de Butembo, une prolifération des institutions associatives dans tous les secteurs, les anciennes formes d'associations se modifient et deviennent de plus en plus modernes. Parmi elles on peut citer les coopératives, les mutuelles, les syndicats, les organisations d'appui et d'autres types d'organisations communautaires.

Pour le moment, la ville de Butembo compte 691 institutions associatives notariées, c'est-à-dire reconnues officiellement par le pouvoir public². Par ailleurs, nos investigations nous ont fait remarquer que les institutions qui ne sont pas reconnues officiellement sont aussi plus nombreuses (plus de trois milles institutions). Cela se

¹ MUSONGORA SYASAKA E. Cours d'économie sociale, inédit, UCG/Butembo, 2009-2010.

² Archives du notaire de la ville de Butembo.

perçoit mieux à partir de celles que nous avons ciblées comme échantillon de notre travail qu'on présente en annexe.

En effet, sur 25 institutions associatives choisies au hasard pour constituer l'échantillon de recherche, neuf sont reconnues officiellement et 16 qui ne le sont pas. Plus de 96% de ces institutions ont été créées entre 1990 et 2000.

2.3. Causes de création des institutions associatives

La République Démocratique du Congo est une nation qui a été dévastée et agressée par des forces étrangères et/ou des rébellions internes et cela a provoqué les mutations et l'exode rural et agricole. Des sites de déplacés ont vu le jour et ont vécu dépourvus presque de tout ; ce qui a fait observer des cas comme : des enfants abandonnés, non instruits, mal nourris et sous alimentés, des femmes violées et sans soins de santé, sans logement... Pour venir en aide à cette population vulnérable, les associations se sont implantées en grand nombre et en plusieurs formes : Tantôt sous forme d'ONG locale ou étrangère, tantôt sous forme de mutuelle et coopérative, de comité de développement etc.

Pour ce qui est des ONG étrangères, elles viennent pour apporter assistance à cette population réfugiée. Leur assistance est d'urgence et relève du domaine humanitaire. Nous citons en titre d'exemple l'aide en soins médicaux, d'habitation, alimentation,... Soulignons que les organismes humanitaires apportent de l'aide dans des camps des déplacés.

Par ailleurs, les enquêtes montrent que les institutions associatives se créent selon les relations de proximité, relations socio- professionnelles, ou selon le rang social. Les hommes se regroupent autour d'un certain nombre d'intérêts communs et se fixent des objectifs selon leurs attentes ou mieux leurs besoins qui, finalement, convergent vers un objectif global qui est l'apport du bien-être à la population cible.

En titre illustratif, on a essayé de concilier un certain nombre d'objectifs relevés dans différents statuts des associations enquêtées. D'une manière générale, ces associations ont à répondre aux besoins réels des membres et des populations en s'assignant des objectifs tels que :¹

- Assister les personnes vulnérables, c'est-à-dire dépourvues d'un certain nombre de capacité (les veuves, les orphelins, les déplacés de guerre, les personnes du troisième âge, les personnes vivant avec le VIH SIDA ...),
- Assurer l'apprentissage des métiers ;
- Contribuer à l'amélioration de route de desserte agricole ;
- Valoriser la place de l'agriculture dans l'économie de notre pays ;

¹ Les archives des associations enquêtées

- Encadrer les jeunes en leur fournissant une formation culturelle, morale, éducative, religieuse ;
- Recevoir les épargnes des membres et leur consentir des prêts pour l'amélioration de leurs activités et par delà de leurs conditions de vie socio-économique ;
- Assurer la protection et la défense des intérêts des membres,
- Echanger des expériences et bénéficier des formations ;
- Fournir de l'électricité, de l'eau dans des quartiers;
- S'approvisionner en marchandises en commun et les écouler, etc.

Bref, contribuer à l'amélioration des conditions de vie humaine, c'est-à-dire le bien être de tous en entreprenant ensemble pour réaliser un objectif général commun

De cette convergence, on trouve que les institutions associatives se créent dans le but de palier aux grandes questions inquiétantes de la vie.

2.4. Contribution des innovations des institutions associatives au développement local

A l'origine il n'était pas question d'économie sociale, mais, il s'agissait plutôt de la volonté des élus locaux d'attirer des entreprises classiques sur le territoire en vue de créer des emplois, et rattraper ainsi leur retard de développement¹.

Actuellement les acteurs locaux, et parmi eux les organisations d'économie sociale expriment tous la même volonté de maintenir le cadre de vie, ainsi que leurs perspectives d'avenir.

Ces organisations développent un esprit de créativité, d'initiative, et d'entrepreneuriat qui leur permet de répondre à leurs besoins.

Ainsi, dans cette section, nous allons nous atteler sur des initiatives selon quelques domaines (agriculture et élevage ; petit commerce et finance ; emploi) qui ont fait l'objet de nos illustrations afin voir comment les innovations communautaires constituent de plus en plus des méthodes de productions nouvelles.

2.4.1. Quelques initiatives communautaires

L'analyse a permis de regrouper les différentes institutions faisant objet de l'enquête en trois secteurs d'activités. Il est clair qu'au sein de ces institutions se développe l'esprit de créativité et d'initiative. Les membres entreprennent les projets et des activités qui leur permettent de maîtriser tant soit peu la conjoncture.

¹ F. VINCENT, Financer les associations et les ONG de Développement du tiers monde, Genève IRED, 1994, page 12.

2.4.1.1. Le secteur agricole

Le coopérativisme est enraciné dans le monde paysan spécialement dans le secteur primaire de l'économie et dans le monde en développement. Ce secteur mobilise la quasi-totalité de la population en ville de Butembo. Les initiatives communautaires du domaine agricole sont nombreuses. Elles permettent aux paysans de défendre leurs intérêts agricoles, de s'épanouir dans leurs métiers et de valoriser la place de l'agriculture dans l'économie nationale.

Parmi les associations ciblées pour mener à bien notre recherche, il y a certains qui encadrent les paysans agriculteurs en leur formant dans ce domaine, en leurs apportant les intrants agricoles et en écoulant leur production agricole.

Généralement, on voit que ces associations s'assignent les objectifs tels que : ¹

- Ecoulement des produits agricoles vers la ville et constitution des approvisionnements des autres produits de premières nécessités et des intrants en milieu rural ;
- La représentation du membre auprès du pouvoir public et auprès des organismes privés ;
- L'apport de l'assistance technique ;
- Le renforcement de l'élevage par des formations et crédit par nature (petit bétail ou des volailles) ;
- L'amélioration de condition de vie des agriculteurs en leur créant des marchés favorables.

Ces associations ont permis aux nombreux agriculteurs de se maintenir en renforçant leurs capacités de production par des sensibilisations, des formations, des appuis en semences et autres intrants. Les institutions associatives jouent donc un rôle crucial dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage.²

2.4.1.2. Le petit commerce et le financement des activités génératrices de revenus

Dans ce secteur, l'action des coopératives et des institutions financières informelles est primordiale. Deux catégories de coopératives peuvent être distinguées : les coopératives de production créées pour produire et/ou vendre en commun et les coopératives de consommation créées pour bénéficier des avantages d'achat en groupe. En effet, les gens entreprennent des activités, mobilisent des ressources autour de l'économie sociale pour le meilleur financement des initiatives communautaires. Ces coopératives sont plus solidaires que lucratives; s'intéressent plus à l'atteinte de leurs objectifs tout en ayant l'idée de bien être des membres. Ce dernier forme ce qu'on appelle le capitalisme coopératif.

¹ Nos enquêtes

² Nos enquêtes

Dans ce domaine, les acteurs initient des activités et mettent en commun un certain nombre de moyen dans le but de produire et vendre ensemble pour avoir un grand profit. Cependant, ces initiatives entreprises par des groupes sociaux permettent de produire, d'avoir un profit considérable, d'épargner et d'avoir plus encore des capitaux à investir.

Pour ce qui est du petit commerce, les membres se réunissent et mobilisent les ressources financières pour s'approvisionner et écouler ensemble enfin de partager les bénéfices ainsi obtenus. Dans ce domaine, il faut signaler la présence des institutions financières informelles (tontines et autres) qui interviennent dans le financement de petites activités de commerce. Le développement de ce système prédomine sur le marché local et permet à plusieurs personnes de subvenir à leurs besoins essentiels et d'épargner. Ces gens, en mettant sur pied des institutions de relais, d'achat et de mise en marché, parviennent à constituer la caisse d'épargne et de crédit, fondée sur les cotisations enfin de faciliter l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises.¹

A part la production collective, ces coopératives et institutions de micro finance permettent aux petits entrepreneurs qui ne sont pas en mesure d'accéder au crédit dans le système bancaire officiel d'y accéder facilement suite à leur intermédiation financière souple. Ce crédit accordé par ces coopératives contribue au renforcement des activités des membres et à l'amélioration des conditions de la vie socio- économique.

2.4.1.3. La création de l'emploi

L'économie sociale apparaît de plus à plus comme un levier pour la création de l'emploi, étant donné la défaillance de l'Etat dans presque tous les secteurs. Dans le contexte actuel de crise généralisée, il est fréquemment question d'exploiter les potentialités de ce troisième secteur comme alternative aux méthodes classiques de création de l'emploi, la manifestation d'un même idéal, d'un projet commun, celui de la coopération.

A partir des institutions associatives enquêtées, on a constaté qu'une association emploie en moyenne cinq à trente agents. Cet élément montre que le secteur associatif est porteur en termes d'emploi de proximité qui touche même les personnes moins qualifiées. Il utilise également des milliers des bénévoles qui s'investissent dans les différentes activités. Compte tenu de l'impact de leurs actions sur la vie socio-économique de la population locale, ces organisations associatives sont donc sollicitées pour mobiliser les acteurs collectifs, requalifier les groupes sociaux, mutualiser les ressources, et répondre aux besoins et aspirations de la population.

¹ Nos enquêtes

2. 4.2. L'apport des institutions associatives dans le développement local

Les institutions associatives ont permis le développement d'une expertise locale (des communautés de base), la conscientisation des populations sur des questions politiques, sociales et économiques et leur mobilisation pour le changement économique local. C'est ainsi que les activités entreprises dans le domaine économique par ces institutions traduisent un dynamisme porteur d'atout pour le développement selon le sens que lui donne le peuple qui en est acteur. Sa volonté de se prendre en charge et ses différentes expressions d'autogestion à travers les activités socio-économiques sont à prendre en considération dans des politiques de développement. Dans le domaine économique, la contribution de ce secteur est sensible en matière de création de nouveaux emplois, d'amélioration de revenu et d'investissement.

Les enquêtes menées dans le cadre de ce travail montrent clairement que l'esprit d'initiative qui se développe dans ces institutions n'est pas sans effet sur l'évolution des activités de tous les secteurs et sur la vie des communautés locales. Les activités entreprises par ces communautés permettent d'avoir un capital consistant en bien financier (développement des coopératives financières locales comme la coopérative de développement socio-économique **COODEFI** en sigle) que social. Ce capital social est une richesse indivisible et nourrit le capitalisme coopératif. Le réinvestissement permanent des profits réalisés par ces initiatives permet de développer le moyen de production et le profit futur.

Soulignons encore les institutions associatives avec leurs innovations permettent aux membres de s'épanouir et d'améliorer leurs conditions de vie. Ceci se concrétise par le fait que 84% des personnes interrogées ont affirmé que leurs associations répondent favorablement à leurs besoins, et qu'ils y trouvent un apport positif selon leurs attentes, car ils sont devenus capables de subvenir à leurs besoins fondamentaux tels que l'alimentation, la santé, l'éducation, le logement et le crédit et l'épargne.

L'inventivité locale a permis de développer les écoles, les dispensaires, à proximité de la population, d'assainir certaines avenues et construire des ponts, d'électrifier des quartiers, de canaliser des eaux potables vers les habitants, etc. Ces organisations de l'économie sociale, constituent un véritable espace de partage des expériences et des informations. Elles jouent donc un rôle substantiel et contribuent considérablement à l'amélioration de niveau de bien être de la population au niveau locale.

2.4.3. L'innovation des institutions associatives

Ces premières années du 21^{ème} siècle marquent un retour vers les valeurs plus anciennes de respect des communautés et de la nature. Les institutions associatives de l'économie sociale et solidaire (les associations, les fondations, les mutuelles, les coopératives...) qui apparaissent comme une survivance du passé,

constituent vraisemblablement une des formes organisationnelles les plus adaptées pour répondre aux exigences de développement durable des communautés locales.

L'enjeu, ici, réside dans la démonstration de l'aspect même innovateur des institutions associatives dans le développement local. C'est parce que ces organisations contribuent de manière spécifique à la mise en place d'une croissance respectueuse de leur environnement, que les divers statuts spécifiques qui leurs sont appliqués trouvent leur justification.

Les activités réalisées sont très diverses, elles mettent généralement en jeu les solidarités entre les groupes sociaux contribuant ainsi à recomposer les formes du lien social. Il s'agit des activités de services et essentiellement de services rendus à des personnes. Ce sont moins des services administratifs que des services relationnels comme cela se pratiquent dans l'insertion par l'économie et par la culture ainsi que dans l'action caritative et humanitaire.

2.4.3.1. L'espace d'intervention : le local en tête

Les activités se fondent sur la relation directe dite de « proximité ». On constate le lien entre le service aux personnes et l'inscription dans l'espace local. Ainsi, les associations mettent en place de nouvelles voies d'insertion professionnelle en développant des petites activités innovantes pour offrir des emplois durables à des personnes défavorisées, de nouvelles productions de services avec des projets multiples. Ces activités associent la perspective de l'insertion au développement local.

Et cela se produit à travers une identification culturelle et le passage à l'acte d'entreprendre. On peut remarquer que le résultat le plus probant de ce processus est le succès des produits dont la qualité est garantie par les acteurs locaux de production à l'aide des labels.

2.4.3.2. Les activités réalisées

Les institutions associatives sont présentes dans un grand nombre de secteurs d'activités. Elles jouent un rôle important dans le secteur financier notamment dans les petites institutions financières locales (banques populaires, des coopératives financières, des tontines, des micro finances, des institutions financières informelles...) qui recueillent plus de 60% de l'ensemble des épargnes locales et des dépôts.

Ces associations jouent un rôle dans la production des services au ménage, que ce soit dans le secteur sanitaire et social, dans le service aux personnes, et d'autres secteurs. Elles interviennent en complément de l'action de l'Etat, soit en corrélation, soit en expérimentant des actions dans les secteurs délaissés par le marché et la politique.

Dans l'agriculture, ces institutions sont présentes et jouent un grand rôle car plusieurs agriculteurs sont membres d'une association, d'une coopérative. De même les coopératives sont présentes dans les secteurs du commerce et de l'artisanat.

A l'inverse, les institutions associatives sont très peu dans les secteurs qui consomment beaucoup de capital, c'est-à-dire la grande industrie. En effet, les entrepreneurs sociaux sont d'abord attentifs à répondre aux besoins sociaux collectifs avant d'être des innovateurs sur le plan technologique.

D'autre part, il existe une opposition entre la logique de marché et la logique de solidarité qui utilise les instruments économiques libéraux dans une optique d'utilité sociale. Les activités d'utilité sociale sont des activités économiques de petite taille, et ayant un caractère économique par l'exemple la création d'emploi, l'accès au logement, ... Ces activités rencontrent des fréquentes difficultés pour trouver des prêts et surtout des fonds propres correspondants à leur besoin en raison de la faible rentabilité, et ce, fait ces clients peu attractifs pour les intervenants financiers classiques.

Ailleurs, les circuits financiers solidaires se servent d'outils classiques pour servir l'utilité sociale. Ils utilisent l'argent pour relier citoyens, opérateurs de terrain et initiatives locales. Ils remplissent un double rôle : d'un côté, ils contribuent au financement d'activités d'utilité sociale génératrices de richesse et d'emplois pour des personnes en difficultés ; de l'autre, ils suscitent une démarche nouvelle chez les citoyens qui dirigent leur choix d'investissement en fonction des critères éthiques, de solidarité et de proximité. C'est une incitation à être acteur d'une humanisation de l'économie.

En définitive, la contribution au développement local des innovations des associations peut se situer à un triple niveau :

- Au niveau de la personne : chacun peut privilégier des actes économiques qui renforcent la solidarité sans nécessairement maximiser son intérêt économique personnel de court terme ;
- Au niveau des Etats et des organisations internationales : les réglementations doivent être orientées vers la mise en œuvre effective des principes coopératifs par les organisations qui en réclament ;
- Au niveau des institutions associatives : les pratiques et mécanismes de gouvernance doivent garantir le respect des principes coopératifs et éviter le dévoiement de certaines organisations au profit de quelques personnes ou au profit d'une technostructure affranchie de tout contrôle.

Le caractère innovant des associations se voit par la démocratisation dans leurs activités et la participation populaire, la souplesse dans les décisions et dans les actions à entreprendre, l'usage de peu des moyens pour réaliser les activités, la solidarité entre membres, la promotion des entreprises sociales et du capitalisme sociale dans lequel le collectif occupe une place de choix. Ces institutions place la valeur et l'épanouissement humain au cœur de toutes les activités.

CONCLUSION GENERALE

Pour faire face à la pauvreté et aux divers problèmes de la vie, des individus se regroupent en association ou sous forme d'initiatives communautaires qui apportent quelques solutions aux problèmes de la vie et contribue ainsi à l'amélioration de bien être populaire. Les institutions associatives se développent et se diversifient et se complexifient en fonction du problème à résoudre. C'est ainsi que cet article analyse comment les institutions associatives peuvent constituer des innovations et quelle est l'incidence de ces dernières sur le développement de la ville de Butembo.

Pour bien analyser les différents problèmes et répondre aux différentes questions, une enquête couplée à des interviews a été organisée. Cette enquête a montré que l'association joue un rôle d'innovateur social, c'est-à-dire qu'elle est capable de mobiliser des acteurs différenciés et de gérer des actions qui répondent aux besoins réels (fondamentaux et complémentaires) des populations. Ces institutions associatives contribuent considérablement au développement local par leurs réalisations et leurs d'interventions dans le secteur socio-économique (assistance sociale, entraide mutuelle, crédit solidaire et autres productions solidaires...).

La souplesse de la structure associative favorise le développement d'initiatives créatrices. L'innovation ne vient pas forcément de la nouveauté de l'activité mais de la capacité à imaginer des solutions alternatives à un problème et elles y parviennent. On a constaté qu'un des plus grands atouts des associations, puisque reposant principalement sur des valeurs sociales et culturelles, était à valoriser les hommes, les richesses dont ils disposent et l'efficacité des relations qu'ils entretiennent entre eux. L'association offre en effet des modalités de socialisation, d'écoute et de solidarité, de communication, d'intégration et d'autonomie. Pour autant les associations affichent aujourd'hui leur rôle intégrateur (défense d'intérêt) à la fois politique, économique et social.

La dimension sociale et la dimension économique sont intimement liées dans ce modèle de développement que le modèle historique des pays développés n'est pas à considérer comme le seul possible¹.

Enfin l'économie sociale et ses différentes composantes organisationnelles sont des acteurs majeurs du développement local et permettent de mettre en place de modèle de développement alternatif qui allie à la fois la participation populaire et les principes démocratiques, la solidarité entre les acteurs et la réalisation d'un profit social et économique.

¹ SACHS. I, Pour une économie politique du développement, étude de planification, Flammarion, Paris, 1977, P. 285.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME, *Encyclopedia Universalis*, Vol2, éd. Hachette, Paris, 1980.
- CHERYL Gray et Daniel Kaufmann «Corruption et développement », in *Finances & Développement*, FMI, mars 1998.
- DANIEL DEMOUSTIER, : *Économie sociale et développement local*, éd. PUF, Paris 2005.
- DEFOURNY. F. : *Économie sociale au nord et au sud*, de Boeck et Larcier, Bruxelles, 1999.
- DESROCHE. H., *Pour un traité d'économie sociale*, Paris, Coopérative d'information et édition mutualiste, 1983.
- EDICEF, *Dictionnaire universel*, éd, Hachette, Paris, 1996.
- EMMANUEL MUSONGORA SYASAKA, *cours d'économie sociale*, inédit, UCG/Butembo 2009- 2010.
- EMMANUEL MUSONGORA SYASAKA, *Mouvement associatif et dynamique de développement du Nord- Kivu*, Mémoire, inédit, LOUVAIN-LA-NEUVE, 2009.
- FAUQUET. G. *Œuvres complète (1935)*, Paris, Editions des études coopératives, 1965.
- GREFFE X., « Le rôle de l'économie sociale dans le développement local », in *Pour une économie sociale. Créer la richesse par l'intégration sociale*, Economica, Paris 2009, 387pages
- HILDE Edison : *Qualité des institutions et résultats économiques : un lien solide*, in *Finances et Développement*, Fond Monétaire International, Publication services, Washington D.C, USA, juin 2003 ».
- HOLLINGSWORTH Rogers «Coordination of economic actors and social systems of production” in J.R. HOLLINGSWORTH, R. BOYER Eds, *Contemporary Capitalism : The Embeddedness of Institutions*, Cambridge University Press, Cambridge, 1997.
- HOLLINGSWORTH, R. BOYER Eds, *Contemporary Capitalism : The Embeddedness of Institutions*, Cambridge University Press, Cambridge, 1997, 235 pages
- JACKSON KATEMBO MALIFO, *Dynamique mutualiste en milieu urbain de Butembo, éclosion, fonctionnement et réalisation socio- économique*, mémoire, inédit,UCG Butembo, 2007- 2008.
- KAUFMANN Daniel, KRAAY Aart et ZOIDO-LOBATON Pablo« Gestion des affaires publiques : De l'évaluation à l'action » in *Finances & Développement*, FMI juin 2000.
- LEVESQUE. B., « Démocratisation de l'économie et économie sociale : un scénario radical pour de nouveaux partages » in *Cahiers du CRISES*, n° 9705, Montréal, Université du Québec, 1997.
- MADELEINE G. *Méthode de recherche en science sociale*, éd. Dalloz, Paris 2001.

- MALCOLM G., *Economie de développement*, éd. De Boeck, Paris Bruxelles, 1998.
- MARIE- CHRISTINE. G, *Afrique, Les petits projets de développement sont-ils efficaces ?* édition, Harmattan, Paris, 1992.
- MICHEL M. et MARIE S., *Economie sociale et renouveau coopératif*, collection tiers secteur, Paris 1979.
- MOUMOUNI GUIDE, *Contribution des associations au développement socio-économique*, ENAM, Burkinafaso, 2010, 180 pages.
- MUKIRANIA KAHAMBU WAVANGU, *Association de solidarité de développement et de promotion de la femme en ville de Butembo*, mémoire, inédit, UCG/Butembo, 2007-2008.
- MUKIRANIA Kahambu : Associations de solidarité de développement et promotion de la femme en ville de Butembo in *Parcours et Initiatives*, 2011.
- NINACS, B. ; *L'économie sociale au Canada. L'expérience québécoise*, Paris, OCDE, 1997.
- NOGUES. H. ; « Le positionnement de l'économie sociale et solidaire : enjeu théorique et politique » in *Economie solidaire, économie sociale et tiers secteur. Le débat en Amérique latine et en Europe*, dossier n° 2 : « Les approches en termes d'économie sociale », séminaire international, Paris, CNAM, 12 et 14 janvier, 2004.
- NORTH Douglass C. (2005), *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton University Press, traduction française, (2005), *Le processus du développement économique*, Paris, Éditions d'Organisation.
- NORTH Douglass (1990), *Institutions, institutional change and economic performance*, Cambridge, Cambridge University Press.
- NORTH Douglass C. (1991), "Institutions", *Journal of Economic Perspectives*, 5:1, winter 1991.
- NORTH Douglass C. (1992), "Institutions and Economic Theory", *American Economist*, 36 :1, spring 1992.
- PALUKU KITAKYA Anselme, *Economie des pays en développement*, cours inédit, UCG/Butembo, 2007-2008.
- PECQUEUR Bernard : *Le développement local*, Edition La Découverte, Collections alternatives économiques, octobre 2000, 120 pages.
- PERROUX François « Politique du développement et lacunes du calcul économique », *Mondes en développement*, (10), 1975, 202 pages
- PIERRE TEISSERENC., *Les politiques de développement locales*, 2^{ème} éd., Economica, Paris 2002.
- PREVOST Benoît (2005), « Les fondements idéologiques et philosophiques du nouveau discours sur le développement », *Économies et Sociétés*, série F, n° 43, 3/2005.

PREVOST Benoît (2008), « Nouvelle économie institutionnelle et réformes de seconde génération », *Économies et Sociétés*, série F, n° 44, 4/2008, 736 pages.

SACHS I., *Pour une économie politique du développement, étude de planification*, Flammarion, Paris 1977.

VIENNEY. C : *L'économie sociale*, Paris, La Découverte, 1994.

VINCENT F. *Financer les associations et ONG de développement du tiers monde*, Genève, IRED, 1994.

WILLIAMSON Oliver : *Les institutions de l'économie*. Inter ditions, Paris, 1994, 402 pages

ANNEXE I : Tableau n° 2 Les institutions associatives enquêtées

| N° | Dénomination | Sigle | Date de création | Statut juridique |
|----|---|------------|------------------|------------------|
| 1 | Mutualité des Jeunes unis pour le développement | MJUD | 2002 | - |
| 2 | Mutualité de solidarité pour la santé | MUSOSA | 2010 | - |
| 3 | Solidarité des Techniciens garagistes de Butembo. | SOLITEG | 2001 | Reconnue |
| 4 | Association des Abonnés Au groupe électrogène au quartier Congo ya sika | AGEC | 2005 | - |
| 5 | Union des Coopératives de Vente e Produits Agricoles | UCOOVEPA | 1994 | Reconnue |
| 6 | Action d'aide aux veuves et orphelins | AVO | 1994 – 2002 | Reconnue |
| 7 | Mission d'Aide aux Déplacés | MADE | 1996 | - |
| 8 | Coopérative financière de développement socio économique | COODEFI | 1981 | Reconnue |
| 9 | Association des Taximen moto voiture | ATAMOV | 2000 | Reconnue |
| 10 | Association des commerçants ambulants | ACE | 1998 | - |
| 11 | Mutualité Des Jeunes de FURU, pour le développement. | MJFD | 1999 | - |
| 12 | Syndicat de Défense des intérêts des paysans. | SYDIP | 1990- 2000 | Reconnue |
| 13 | Association des mamans vivant seules | AMAVS | - | - |
| 14 | Communauté Ecclésiastique Vivante. | CEV | - | Reconnue |
| 15 | Coopérative d'épargne et de crédit Agricole | COOECA | 2008 | - |
| 16 | Fonds d'appuis à l'Entrepreneuriat Féminin | FAEF | 2001 | - |
| 17 | Coopérative de Ramassage de Produits agricoles au Congo | CREPAC | 2009 | - |
| 18 | Association des Taxi Moto | AMOTA | 2008 | _- |
| 19 | Coopérative Centrale du Nord- Kivu | COOSENKI | 2000 | Reconnue |
| 20 | Action concrète pour le développement en RDC | ACODEV/RDC | - | - _ |
| 21 | Associations des Héritiers des Parents Vivants | AHPAV | 2005 | Reconnue |
| 22 | Mutualité de Solidarité Tuwatakanaye | MUSO -T | 1999 | Reconnue |
| 23 | Club des Economistes en Ville de Butembo | | 2011 | _ |
| 24 | Association des Intellectuelles ressortissants d'Oicha | AIRO | 1997 | _ |
| 25 | Personnes associées pour l'encadrement des personnes âgées. | PAPA | 1998 | _ |

Source : Nos enquêtes